



ASSEMBLEE GENERALE DU REPALEAC :
**INFORMATION ET SENSIBILISATION DES PEUPLES
AUTOCHTONES SUR LES PROCESSUS APA ET REDD+**
Du Lundi 14 au Jeudi 17 janvier 2013
à Brazzaville
REPUBLIQUE DU CONGO

TERMES DE REFERENCE

Appui financier :

giz

Canada

I. Contexte et justification

Le Réseau des populations autochtones et locales pour la gestion durable des écosystèmes forestiers d'Afrique Centrale (REPALEAC), est l'un des réseaux thématiques de la CEFDHAC, engagé dans la gestion durable des ressources naturelles dans le bassin du Congo. Le REPALEAC a été officiellement lancé en mars 2003 à Kigali lors de l'atelier sous-régional sur l'implication des populations autochtones et locales dans la gestion durable des écosystèmes forestiers d'Afrique Centrale. En vue de structurer son organisation et son fonctionnement, le REPALEAC a tenu avec la facilitation de l'UICN, deux assemblées générales en 2006 et 2008 à Kinshasa. Particulièrement lors de l'assemblée générale de 2008, les statuts Réseau ont été discutés, la Coordination Sous-Régionale mis en place et le plan d'action stratégique validé.

Par ailleurs, sous l'impulsion du gouvernement congolais et avec l'appui de nombreux partenaires, deux Forums Internationaux des Peuples Autochtones d'Afrique Centrale (FIPAC) se sont tenus à Impfondo (Congo) en 2008 et 2011. Ces assises ont permis entre autre de mettre en exergue l'importance des peuples autochtones dans la gestion durable des écosystèmes forestiers. Aussi, les rencontres du Caucus autochtone se sont-elles tenues en marge de la deuxième édition du FIPAC et au cours de celles-ci, le plan d'action stratégique a été évalué.

Lors de la réunion du Comité de pilotage tenue à Yaoundé du 25 au 26 mars 2011 sur le bilan de la 1^{ère} phase du projet d'appui à la Réforme de la CEFDHAC intitulé « Participation et Représentation pour une gestion durable des forêts du Bassin du Congo du REPALEAC au niveau sous-régional et national cas du Cameroun, et de la République Démocratique du Congo », mis en œuvre par WRI grâce à l'appui financier de la GIZ, des recommandations ont été faites et des nouvelles thématiques identifiées pour la deuxième phase afin de permettre une meilleure implication des populations autochtones et locales dans la gestion durable des forêts.

A cet effet, un atelier de recadrage du plan d'action stratégique sous régional du REPALEAC a été organisé à Douala du 13 au 15 juillet 2011. A l'issue de cet atelier, le plan d'action stratégique et une feuille de route ont été discutés. Aussi, des élections pour la mise en place d'une nouvelle équipe dirigeante de la coordination régionale du REPALEAC ont-elles été organisées. Suite à ces élections, des dissensions sont apparues entre les membres du Réseau sur la légalité de telles élections et la légitimité des nouveaux membres de la Coordination régionale. Ces dissensions ont engendré des conflits au sein du REPALEAC, ce qui a paralysé pendant plusieurs mois le fonctionnement du Réseau.

En vue de la médiation du conflit et ramener la sérénité au sein du groupe, la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC) a été saisi par les parties concernées. C'est suite à cet appel que le Secrétariat Exécutif de la COMIFAC a organisé avec l'appui financier de la GIZ du 22 au 23 mars 2012 à Douala, l'atelier sous-régional de finalisation des textes statutaires, du plan d'action stratégique et de la feuille de route 2012 du REPALEAC.

A l'issue de l'atelier, le draft des statuts a été amélioré, le plan d'action stratégique et la feuille de route enrichis, de même qu'a été mis sur pied un Comité technique dont les membres ont été désignés à huis clos par les membres du REPALEAC présents à l'atelier. Ce

Comité a été chargé dans un délai de trois mois d'accomplir des tâches suivantes : i) échanger avec les Coordinations Nationales REPALEAC en vue de recueillir leurs avis sur le draft des statuts du réseau, ii) finaliser lesdits statuts, iii) finaliser le Règlement intérieur sur la base des statuts avec l'appui d'un Consultant juriste et de transmettre le draft des statuts et du règlement intérieur à la Coordination régionale REPALEAC et à la COMIFAC, iv) Consulter les réseaux nationaux afin qu'ils identifient les résultats et formulent les indicateurs des plans d'actions nationaux et échanger avec la COMIFAC pour l'organisation de l'Assemblée Générale du réseau en procédant, notamment à : l'élaboration des TDR et du budget, à la mobilisation des financements, la proposition d'une date pour la tenue de l'Assemblée Générale.

Suite à cet atelier, une réunion préparatoire de l'Assemblée Générale du Réseau s'est tenue à Yaoundé du 26 au 28 juillet 2012 sous l'égide du Secrétariat Exécutif de la COMIFAC et avec l'appui financier de la GIZ. Cette réunion avait pour objectif de contribuer à la relecture des projets de statuts et du règlement intérieur du REPALEAC, du plan d'action et du draft des Termes de Référence pour la préparation de l'assemblée générale du REPALEAC.

Au terme des travaux, il a été envisagé la tenue de l'AG du REPALEAC en novembre 2012 soit à Impfondo, soit à Brazzaville en République du Congo pour adopter les textes statutaires du REPALEAC. Cette idée avait été renforcée par le caucus autochtone tenu à en marge du 7ème Forum de la CEFDHAC à Kigali du 13 au 16 novembre 2012. Compte tenu des contraintes d'ordre logistique et financier évoquées par les partenaires, mais aussi les conflits d'agenda avec d'autres réunions auxquelles devaient participer certains acteurs clés de cette assemblée, il a été décidé que l'AG se tienne à Brazzaville au mois de janvier 2013.

Etant donné toute l'importance que revêt cette rencontre représentative des autochtones des 10 pays de l'espace COMIFAC, les représentants autochtones ont souhaité également être informés et sensibilisés sur les Mécanismes et négociations sur les processus APA¹ et REDD+²

II. Objectifs

2.1 Objectif global

Améliorer le système de gouvernance du REPALEAC en vue de renforcer la participation et l'implication des peuples autochtones dans les différents enjeux de la conservation de la biodiversité et la gestion durable des forêts et des ressources naturelles en Afrique centrale.

2.2 Objectifs spécifiques

- Adopter les statuts et le règlement intérieur du REPALEAC ;
- adopter le plan d'action stratégique triennal 2013-2015 et la feuille de route du REPALEAC ;
- Désigner les nouveaux membres au sein du bureau de coordination régionale du REPALEAC

¹ APA : Accès et Partage des bénéfices découlant de l'exploitation des ressources génétiques

² REDD+: Réduction des Emissions dues à la Déforestation et la Dégradation

- Informer et sensibiliser les peuples autochtones sur les Mécanismes et processus APA et REDD+.

III. Résultats attendus

- Les statuts et le règlement intérieur du REPALEAC sont adoptés et disponibles ;
- Le plan d'action stratégique triennal 2013-2015 et la feuille de route élaborés sont validés ;
- L'équipe dirigeante de la coordination régionale du REPALEAC désignée et mise en place ;
- Les Délégués autochtones sont informés et sensibilisés sur les Mécanismes APA et REDD+, et arrêtent des positions communes de plaidoyer sur ces mécanismes.

IV. Les participants

Les participants à l'AG du REPALEAC sont :

- a) Dix coordonnateurs nationaux des réseaux ou Point Focaux les plus représentatifs du REPALEAC des pays membres de la COMIFAC accompagnés par 2 délégués par pays.
Soit **30 délégués** des peuples autochtones ;
- b) Le Coordonnateur régional du REPALEAC, les autres membres du bureau de la Coordination régionale seront représentés au niveau des réseaux de leur pays de provenance ;
- c) Trois personnes ressources et Points focaux COMIFAC sur APA /GTBAC REDD+, Rosette MBENDA et Coordinatrice du RACOPY (Rosette MBENGA)
- d) Deux représentants de la COMIFAC ;
- e) Trois représentants des partenaires au développement : GIZ, Facilitation canadienne/ACDI, PACEBCo
- f) Trois représentants des Agences de facilitation et autres organisations de la sous région de l'espace COMIFAC (UICN= 2, CEFDHAC =1)
- a) Cinq représentants du pays hôte (Congo) : Gouvernement Congolais et Administration FIPAC

Total : **47 participants.**

V. Lieu et date

L'Assemblée Générale se tiendra **du 14 au 17 Janvier 2012** à Brazzaville en République du Congo.

Fait à Kinshasa, le 01 décembre 2012

Pour le REPALEAC

KAPUPU DIWA MUTIMANWA

Coordonnateur Régional